

Notice gestion des eaux de pluie

En phase chantier

Les accès pour la pose des passerelles se fera en priorité via les voiries existantes, puis par le cheminement de voie verte créé et soit par des accès provisoires seront remis en l'état à la fin des travaux. En phase chantier l'imperméabilisation ne sera que très légère et temporaire (quelques jours) pour les accès provisoires, il n'est donc pas prévu de collecte des eaux pluviales. Celles-ci seront infiltrées sur place. De plus, l'approvisionnement des matériaux se fera à l'avancement afin de limiter les aires de stockage qui pourraient entraver la circulation des eaux de ruissellement.

En phase d'exploitation

Le platelage des passerelles sera constitué de profil plancher en aluminium, recouvert de résine qui rendra la passerelle imperméable. La passerelle en forme de voûte et de toit permettra l'écoulement de l'eau en direction de chaque extrémité et de part et d'autre du platelage afin de restituer le chemin de la goutte d'eau le plus rapidement possible. Les passerelles représentent une surface très minime sur le projet, 100m² pour la plus grande et 20m² pour la plus petite.



Concernant une partie du cheminement aménagé pour la pose des passerelles en phase chantier et conservé pour le tracé de la voie verte, le projet prévoit la création d'une voie cyclable de 450 ml et de 3m de largeur ayant pour structure :

- 40 cm de GNT 0/80
- 20 cm de GNT 0/31.5
- Enrobé 0/10 dosé à 120 kg/m² soit 5cm

Le profil de la voie sera réalisé afin de ne pas créer d'obstacle à l'écoulement de l'eau sur le terrain naturel traversé et de manière à ce que les eaux de ruissellement de la voie s'écoulent de part et d'autre du cheminement en enrobé. Au vu de la faible emprise de cette voie et des profils suivant le terrain naturel au plus proche, l'eau de ruissellement ne sera pas gérée et simplement laissée de manière à ce qu'elle ruisselle suivant le profil du terrain naturel. L'impact de zone imperméabilisée est de très faible ampleur sur les zones traversées. Les eaux de ruissellement non captées permettront d'alimenter les accotements végétalisés. Cette voie ne sera fréquentée que par des piétons, cyclistes et véhicules non motorisés les eaux de ruissellement n'auront donc pas d'impact sur la biodiversité

Une coupe type est présentée ci-dessous afin de visualiser l'implantation de la voie par rapport au terrain naturel.

PROFIL EN TRAVERS TYPE 1

